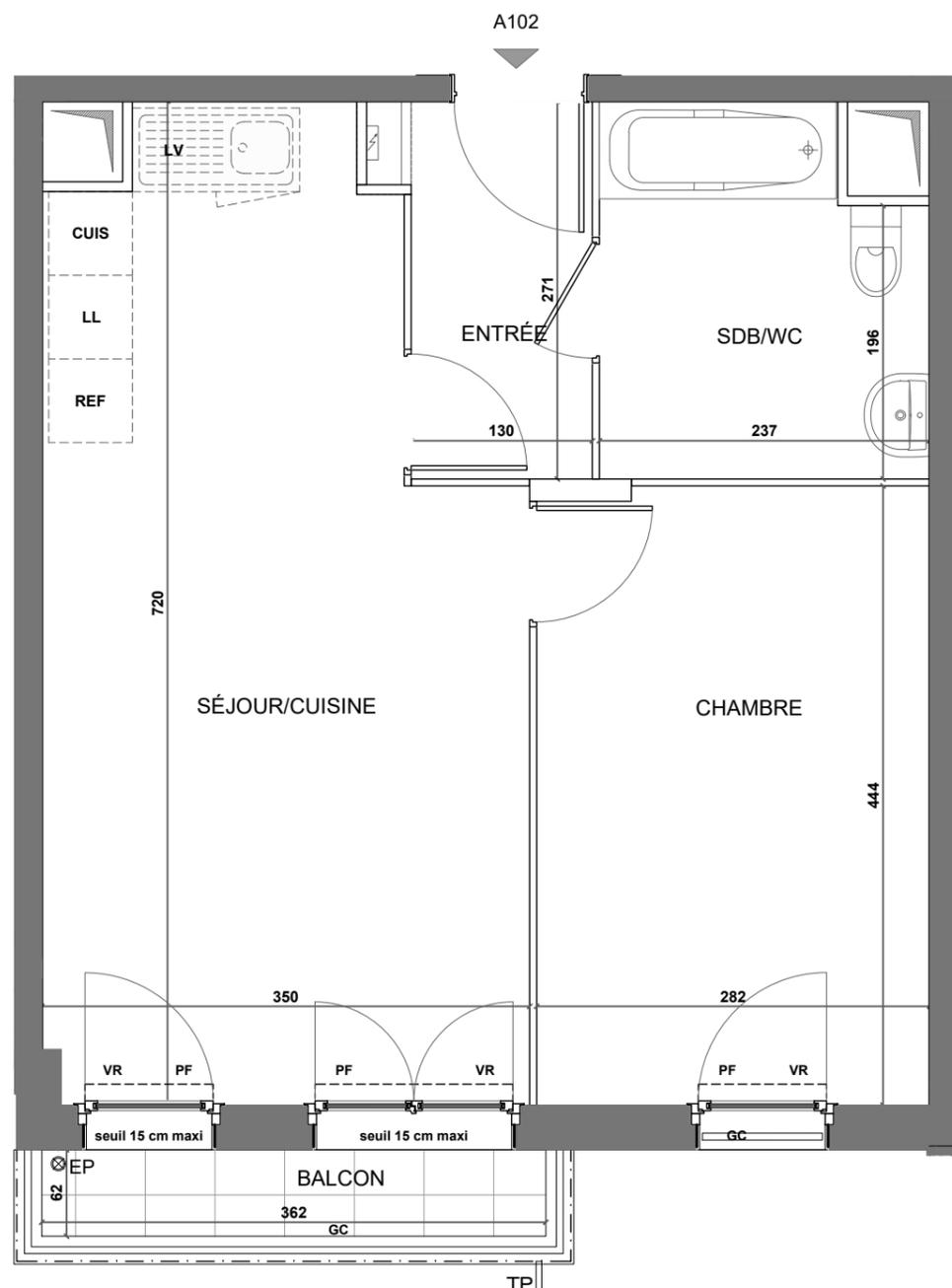
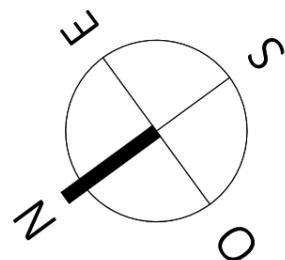


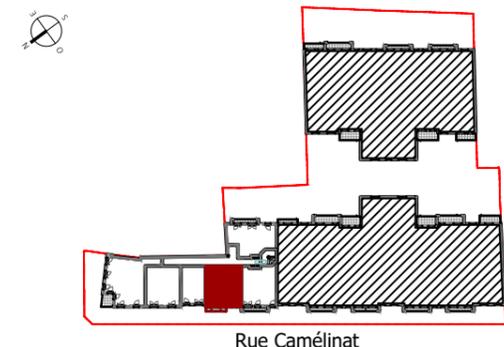
# LE CAMELINAT



3-11 Rue Camélinat  
78711 MANTES-LA-VILLE

Appartement 2 PIECES  
Lot n° A102

**BATIMENT A - 1er ETAGE**



## TABLEAU DES SURFACES

ENTREE :	3,52 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE :	22,01 m <sup>2</sup>
CHAMBRE :	12,45 m <sup>2</sup>
SDB/WC :	5,93 m <sup>2</sup>
<b>SURF. HABITABLE</b>	<b>43.91 m<sup>2</sup></b>
BALCON :	2,13 m <sup>2</sup>
<b>SURF. TOTALE</b>	<b>46.04 m<sup>2</sup></b>

### PLAN NOTAIRE

LEGENDE			
PF	Porte-fenêtre	LL	Lave-linge
F	Fenêtre	LV	Lave-vaisselle
FAV	Fenêtre allège vitrée	CUIS	Cuisson
VR	Volet roulant	REF	Réfrigérateur
GC	Garde corps		
	Tableau électrique		Soffites et faux-plafond

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. Les volets roulants seront prévus conformément à la notice de vente. Les coffres de volet roulant ne sont pas représentés et seront débordants à l'intérieur. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtres sur balcons ou terrasses pourra varier de 5 à 35 cm à partir du sol intérieur. La hauteur entre le jardin et la terrasse pourra varier entre 0 et 60 cm. Les jardins ne seront pas nécessairement plats et pourront comporter des talus et des pentes.



DATE : 26/03/2024      INDICE :